Guid'Asso
Accompagnement spécialiste

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
CENTRE-VAL DE LOIRE

Webinaires

Favoriser l'accès des associations aux financements pour la transition écologique

Rénovation des bâtiments

10 avril 2026 - 12h45

PRÉFÈTE DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

FDVA
FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

CO-FINANCÉ PAR
RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

Un cycle de 4 webinaires

	Végétalisation et consommation d'eau - Financer des dispositifs pour rafraîchir l'air ambiant et économiser l'eau Plateforme : Catalogue des aides de l'ARB Agence de l'eau Financement participatif avec la plateforme Efferve'sens de France Active CVL Ex : ONG Bleu Versant	29 janvier Replay en ligne !
	Mobilité - Financer l'électrification Plateforme : ESSOR (CRESS CVL) Les Certificats d'Economie d'Energie (CEE) Offres de financement de France Active CVL Ex : ADS 45	11 février Replay en ligne !
	Energie - Financer son changement de système de chauffage et une installation de panneaux photovoltaïque Plateforme : Agir pour la transition (ADEME) Fonds chaleur de l'ADEME Mobilisation de l'épargne citoyenne avec Energie partagée Ex : Le Relais orléanais	6 mars Replay en ligne !
	Bâtiments - Financer une rénovation Plateforme : Transition écologique des entreprises Diag Perf'immo de BPI France Les Contrats de Performance Energétique avec Dalkia Les Contrats Régionaux de Solidarité Territorial (CRST) Ex : Le Moulin bleu	10 avril

Guid'Asso Accompagnement spécialiste

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT CENTRE-VAL DE LOIRE

Cliquez sur les images pour accéder directement à l'étape qui vous intéresse

Pour les ressources spécifiques aux accompagnateur.ices du réseau Guid'asso, c'est par là !

découvrez LE **Guide Pratique**

d'accompagnement des associations vers leur transition écologique

Pourquoi engager sa transformation écologique ?

Savoir d'où on part

Poser une stratégie globale

Sensibiliser et former ses bénévoles et salariés

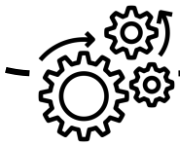

Agir au quotidien via ses activités

Créer une activité liée à la transition écologique

Financer ses projets

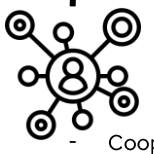

Coopérer

Transformation réussie !

le guide ici

Déroulé

Introduction générale : pourquoi et comment envisager une rénovation de son bâti ?	5-10 min
La plateforme : Transition écologique des entreprises	5 min
Diag Perf'Immo - Florian DERIAUD, Responsable d'Affaires Conseil Centre Val de Loire à BPI France	15 min
Les Contrats de Performance Energétique- Olivier PERIER, Directeur Commercial Habitat Collectivités & Tertiaire chez Dalkia	15 min
Les Contrats Régionaux de Solidarité Territoriaux - Charline Vallée, chargée de mission Innovation territoriale et Transition écologique au Conseil régional CVL	15 min
Témoignage – Paul Sauvage, administrateur au sein du tiers-lieu associatif Le Moulin bleu	15 min
Questions/réponses	10 min
Tableau récapitulatif des aides et conclusion	5 min

Guid'Asso Accompagnement spécialiste

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT CENTRE-VAL DE LOIRE

Contexte

INVESTISSEMENTS DANS LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS TERTIAIRES

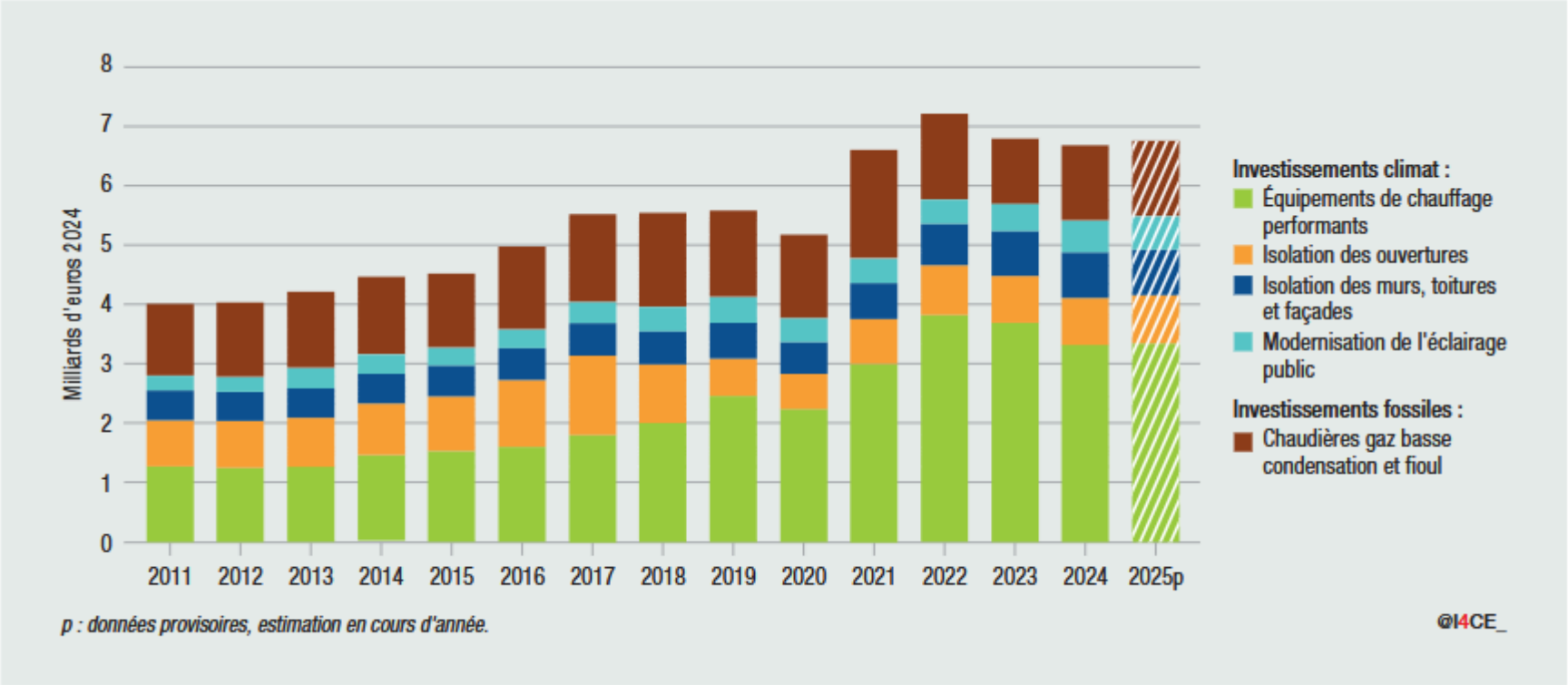

x 3

Une multiplication par trois **des investissements dans la rénovation** énergétique **à horizon 2030** est nécessaire pour tenir les objectifs nationaux de réduction des émissions des gaz à effet de serre

Source : I4CE

Guid'Asso
Accompagnement spécialiste

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
CENTRE-VAL DE LOIRE

Le cadre réglementaire

- **Décret tertiaire**

Le dispositif « Éco Énergie Tertiaire » impose la réduction des consommations d'énergie finale du parc tertiaire d'au moins -40 % en 2030, -50 % en 2040, -60 % en 2050 (par rapport à 2010).

⇒ obligation de reporting chaque année, via la plateforme en ligne OPERAT

- **Obligation de mise en place de BACS**

= systèmes d'automatisation et de contrôle des bâtiments qui permettent de piloter les installations techniques du bâtiment

- **Obligations de solarisation/végétalisation**
  - pour les bâtiments neufs, les extensions et les rénovations lourdes
  - Pour les bâtiments existants (même sans rénovation) de plus de 500m2 à partir de 2028
  - Pour certains parkings

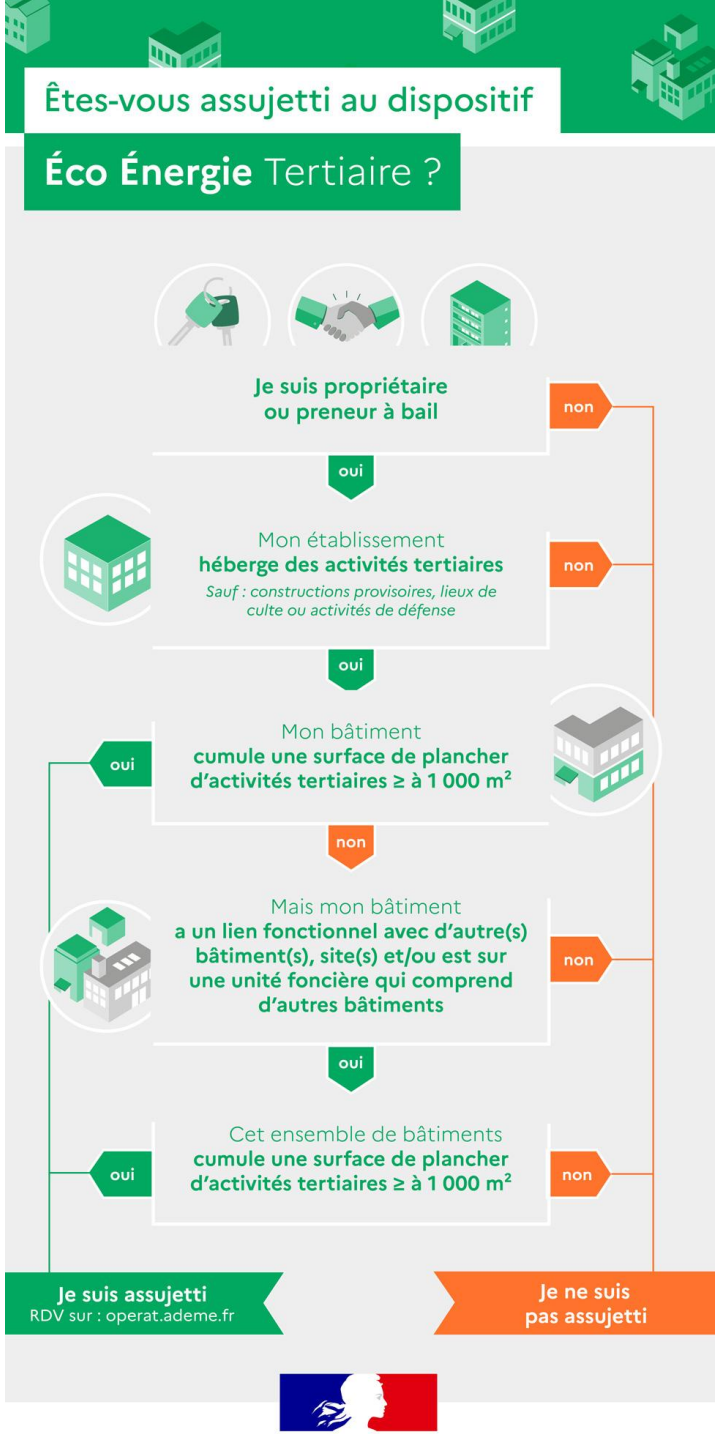

Les associations peuvent agir !

Premier levier = la sobriété ! ;-)

La loi Climat et Résilience distingue six postes de travaux de rénovation énergétique :

- l'isolation des murs, des planchers bas, de la toiture,
- le remplacement des menuiseries extérieures,
- la ventilation,
- la production de chauffage et d'eau chaude sanitaire
- Le remplacement ou l'installation d'un système de production de froid peut également être ajouté à ces 6 postes.

Interdiction de déranger les espèces et de détruire leurs nids

UN TOIT POUR LA BIODIVERSITÉ

Guid'Asso Accompagnement spécialiste

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT CENTRE-VAL DE LOIRE

Une plateforme pour identifier des aides et autres accompagnements

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Transition écologique des entreprises

agir POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

https://mission-transition-ecologique.beta.gouv.fr/

Guid'Asso
Accompagnement spécialiste

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
CENTRE-VAL DE LOIRE

Les autres dispositifs d'aides

Structure financeur	Contraintes de financement	Modalité de financement	Montant minimal	Montant maximal	Où déposer	où trouver plus d'infos	Personne ressource
France Active – Efferve'sens	Un projet spécifique, pas une structure don avec contrepartie L'argent est débloqué à partir de 75% de l'objectif et 50 contributeurs Tout ce qui est collecté est acquis	Un besoin concret et facilement compréhensible Un projet incarné, avec de"vraies" personnes derrière	entre 3 500 et 4 500€ en fonction des abondements	L'abondement des partenaires représente entre 1 750 et 2 250€ par projet.	Plateforme efferve'sens	Efferve'sens Comment ça marche ?	Manon DANIEL et Jérémy MARDON Effervesens@franceactive-centrevaldeloire.org
Fournisseurs d'énergie via le dispositif des Certificats d'Enconomie d'Energie	L'état definit des Fiches d'Opérations Standardisées qui encadrent les primes accordées par type d'opération en fonction des économies d'énergies réalisées.	Les fournisseurs d'énergie aident les consommateurs à réduire leur consommation d'énergie en incitant à la réalisation de certains travaux	Selon le dispositif mobilisé et selon le forunisseur d'énergie	Selon le dispositif mobiliés et selon le forunisseur d'énergie	Auprès des financeurs d'énergie	Opérations standardisées	Informations auprès de l'Association Technique Energie Environnement
FEDER (via Région)	Pour les rénovations à l'échelle d'une opération : performance énergétique après travaux visée : atteinte de la classe B de l'étiquette « énergie-climat » ou à défaut atteinte de la classe C conjugué d'un gain d'au moins 2 classes. Justificatif à fournir : audit énergétique avant travaux, …	Dépenses éligibles : - Dépenses d'investissement, d'équipement participant à l'amélioration de la performance « énergie-climat » du bâtiment, - Dépenses de prestations externes, - Dépenses de communication	50 000 €	Taux d'aide de 10 à 40% selon le nb de classes énergétiques gagnées et bonification additionnel possible selon critères jusqu'à 60% avec un plafond de 2 000 000€	https://nosaidesenligneregion.centre-valdeloire.fr/	Action N°17 du Programme Centre-Val de Loire et interrégional Loire FEDER-FSE+ 2021-2027	Contactez la Maison de Région de proximité
ADEME - Booster Entreprises	Ce dispositif est destiné à des entreprises privées, PME ayant des bâtiments d'activités tertiaires (assujetties ou pas au Dispositif Éco-Énergie Tertiaire)	Le dispositif BOOSTER propose de soutenir une mission de maitrise d'œuvre (MOE) ou d'AMO CPE (Contrat Performance Energétique) pour accompagner l'entreprise dans la réalisation des travaux de rénovation énergétique Durée max de la mission : 36 mois		Taux maximums d'aide de 70 % pour les ME* et 80 % pour les PE avec un plafond de 100 000 € HT	Plateforme ADEM	Sur la plateforme	DAVID MAGNIER Responsable du Pôle Transition énergétique à l'ADEME CVL Tél : 02 38 24 09 12 david.magnier@ademe.fr

Guid'Asso
Accompagnement spécialiste

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
CENTRE-VAL DE LOIRE

Webinaires

Merci pour votre participation !

Contact : **Edouard DE SAINTE MARESVILLE**

Conseiller associatif environnement

e.desaintemaresville@fne-centrevaldeloire.org

07 68 71 57 16

PRÉFÈTE DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

FDVA
FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

CO-FINANCÉ PAR RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE